



CODE DE VIE

CLASSE et SERVICE DE GARDE

de : _____

Classe de : _____

Groupe de (service de garde) : _____

2019-2020

Document approuvé au conseil d'établissement en décembre 2017.



Chers parents,

L'école est une maison, un milieu de vie et de travail. Un tel milieu est régi par des règles permettant à votre enfant d'évoluer en sécurité dans un cadre qui favorise les apprentissages et le développement global et social de celui-ci le préparant à devenir un citoyen accompli.

Voici donc un document qui résume les principales règles de vie nécessaires au bon fonctionnement de notre école, en classe ainsi qu'au service de garde. Nous vous remercions d'en faire une lecture attentive en compagnie de votre enfant afin de nous aider à maintenir une qualité de vie essentielle au développement harmonieux de tous nos élèves.

L'équipe de l'école du Campanile

Merci de retourner ce carnet signé à l'école le plus rapidement possible par l'intermédiaire de votre enfant.

1

Respect

1a. Pendant les heures de cours, je me déplace en silence.

1b. En tout temps, j'ai une attitude positive, une conduite respectueuse et un langage poli dans mes échanges avec mes pairs et le personnel de l'école.

- La violence sous toutes ses formes est interdite (physique; verbale; sociale; sexuelle; menace; bris volontaire d'objets appartenant à autrui; etc.)
- Il est interdit d'avoir en ma possession des armes blanches ou des substances illicites.
- Je fais preuve de collaboration avec tous les adultes de l'école.

2

Sécurité

2a. J'adopte une conduite sécuritaire dans mes activités.

- En tout temps, mes souliers sont attachés.



À l'extérieur

- Je respecte les limites de la cour.
- Je respecte les règles et la programmation de la cour d'école (horaires; zones; règles de conduite; etc.).

À l'intérieur

- Je joue calmement lors des récréations qui se prennent à l'intérieur.
- J'utilise les installations et le matériel du gymnase avec l'autorisation et sous la supervision d'un adulte.

2b. J'adopte une conduite sécuritaire dans mes déplacements.

À l'extérieur

- Immédiatement au son de la cloche, j'arrête mon jeu et je me rends rapidement et calmement dans la file pour entrer dans l'école.
- J'entre dans l'école selon la procédure d'entrée.



À l'intérieur

- Avant de sortir, je m'assure que le carton signifiant la présence d'un surveillant sur la cour est en position «vert».
- Aux entrées et aux sorties, je marche calmement et je parle à voix basse.
- Je me déplace en regardant en avant, sans contact physique avec les autres et en circulant à droite.
- Je monte et je descends les marches une à une.
- En tout temps, j'ai la permission d'un adulte pour circuler seul dans l'école.

3

Responsabilisation

3. J'apporte à l'école le matériel autorisé.

Sauf sur autorisation spéciale et exceptionnelle, les objets suivants sont interdits à l'école et sujet à être confisqués :

- les appareils électroniques (iPod, mp3, cellulaire, jeux vidéo, etc.)
- les objets de collection ou de grande valeur
- l'argent
- tout autre objet à la discrétion de l'adulte



4

Environnement

4a. Je prends soin de l'environnement et du matériel mis à ma disposition.

- Arbres, gazon, etc.
- Propreté des lieux (intérieurs et extérieurs).
- Pupitres, chaises, etc.
- Livres et effets scolaires, livres de bibliothèque, etc.
- Modules de jeux et autres jeux.
- Tout autre objet ne m'appartenant pas et pour lequel j'ai une permission d'utilisation.



4b. J'emprunte le matériel selon les mécanismes établis (classe, gymnase et service de garde).

5

Habillement

5. Je porte une tenue vestimentaire appropriée :

- Je dépose ma casquette au vestiaire.
- Les vêtements, les bijoux ou accessoires faisant référence à la violence ou tout ce qui pourrait être jugé inacceptable sont interdits.
- La camisole à bretelles «spaghetti» est interdite.
- Les vêtements doivent avoir une longueur convenable, c'est-à-dire entre le genou et la mi-cuisse.
- Le chandail doit emboîter la jupe ou le pantalon.
- Il est nécessaire d'avoir une paire de chaussures pour l'extérieur et une autre pour l'intérieur (celle-ci peut être la même que pour l'éducation physique).
- Je dispose d'une tenue pour le cours d'éducation physique : chandail à manches courtes qui couvre le ventre lorsque les bras sont levés, pantalon court au minimum à la mi-cuisse (pas de jeans) et des espadrilles dont la semelle ne marque pas et se lacent suffisamment serrées pour tenir au pied.



MANQUEMENT AUX RÈGLES DE L'ÉCOLE

Si toutefois, il arrivait qu'un élève contrevienne au code de vie de l'école, celui-ci s'exposerait à une conséquence. Le but premier d'un manquement à une règle de vie est d'en informer les parents, par une communication écrite.

«Il est important de se donner des règles de conduite destinées à véhiculer et préserver les valeurs fondamentales sur lesquelles nous nous sommes entendus comme groupe, famille, société, etc. La discipline permet aux individus de profiter de leurs erreurs pour faire des apprentissages. Il est important que l'on pose une action lorsqu'il y a un écart vis-à-vis ces règles de conduite. La conséquence permet alors aux gens de faire des apprentissages liés à la responsabilisation, le temps que le jeune soit capable d'autodiscipline¹».

Tout le monde peut faire des erreurs. L'important est d'en prendre conscience pour ensuite les réparer et éviter de les répéter. Ainsi, l'élève devrait trouver un moyen de rétablir toute situation liée à un manque de respect vis-à-vis son environnement physique ou humain. Les interventions doivent avoir pour objet la responsabilisation et l'autonomie de l'élève.

MANQUEMENT MINEUR	MANQUEMENT MAJEUR	INTIMIDATION
Comportement dérangeant et perturbant de l'élève qui nécessite une intervention éducative de la part de l'intervenant immédiat.	Comportement de l'élève qui constitue une atteinte grave au bien-être physique et psychologique d'une personne ou d'un groupe de personnes et qui contrevient au bon déroulement de la vie scolaire.	Lors d'une dénonciation pour intimidation, une procédure spécifique est amorcée (disponible en consultation sur le site Internet de notre école sous l'onglet <i>Parents, Plan de lutte contre la violence</i> ou en format papier au secrétariat). En tout temps, l'éducatrice spécialisée, la direction d'école et la responsable du service de garde peuvent agir en soutien-conseil.

Ce sont la **nature**, la **gravité** et la **fréquence d'un comportement** qui permettent de déterminer à quel type de manquement il appartient.

En tout temps, l'analyse des **gestes accomplis**, l'**attitude de l'élève** et sa **situation** seront considérées dans le choix de l'intervention (ex. : stade de développement; niveau de récurrence; chronicité du comportement; etc.).

¹ Extrait de «Vivre ensemble – module d'apprentissage de groupe (parents-adolescents)».



ENGAGEMENT

Je m'engage à respecter ces règles en tout temps, c'est-à-dire pendant les heures de classe et les périodes de service de garde.

Je suis conscient(e) et j'accepte que le non-respect des règles de vie de mon école entraîne des obligations de réparer le tort causé ainsi que des conséquences que je dois assumer.

En d'autres mots, je choisis ma façon d'agir en toute connaissance et j'assume les conséquences de mes choix.



Signature de l'élève

J'ai pris connaissance de ce document avec mon enfant. Je m'engage à l'accompagner dans le développement de son autonomie en étant partenaire avec l'école dans les actions et les décisions qui seront prises pour répondre à ses besoins.



Signature d'un parent

À noter que si vous désirez consulter de nouveau ce document, il est sur le site Internet de l'école au <http://www.csdecou.qc.ca/campanile/regles-de-vie/>

Manquements mineurs

RÈGLES

1. Respect

- 1a. Déplacement en silence
- 1b. Politesse

2. Sécurité

- 2a. Dans mes activités
- 2b. Dans mes déplacements

3. Responsabilisation

- 3a. Matériel autorisé

4. Environnement

- 4a. Soins
- 4b. Emprunt

5. Habillement

Étape ____

Manquement mineur	Règle	Intervenant	Parents
Manquement 1 Date : _____	Règle : _____	Description de la situation : _____ _____ _____ _____ Signature de l'intervenant : _____ Signature du titulaire : _____	Signature du parent : _____
	Recherche de solutions/réparation : _____		
Manquement 2 Date : _____	Règle : _____	Description de la situation : _____ _____ _____ _____ Signature de l'intervenant : _____ Signature du titulaire : _____	Signature du parent : _____
	Recherche de solutions/réparation : _____		
Manquement 3 Date : _____	Règle : _____	Description de la situation : _____ _____ _____ _____ Signature de l'intervenant : _____ Signature du titulaire : _____	Signature du parent : _____
	Réflexion écrite : _____		
Manquement 4 Date : _____	Règle : _____	Description de la situation : _____ _____ _____ _____ Signature de l'intervenant : _____ Signature du titulaire : _____	Signature du parent : _____
	Retenue d'une heure (modalité à déterminer) *Un avis de convocation vous sera envoyé. Date : _____		
Manquement 5 Date : _____	Règle : _____	Description de la situation : _____ _____ _____ _____ Signature de l'intervenant : _____ Signature du titulaire : _____	Signature du parent : _____
	Retenue d' 1/2 journée pédagogique (ou autre moment choisi): *Un avis de convocation vous sera envoyé. Date : _____		

Au-delà du 5^e manquement, il y aura une rencontre avec différents intervenants internes et externes pour évaluer la situation et revoir l'organisation des services dans le but de répondre aux besoins de l'élève.

Tous les élèves ayant eu des manquements mineurs repartent à zéro à chaque étape puisqu'il y a toujours place à l'amélioration.

Encourageons les bons comportements!



Afin de motiver et de valoriser les élèves ayant respectés le code de vie, plusieurs moyens seront mis en place.

- 1. Tableau d'honneur** : Une fois par mois, le nom de certains élèves pourra être inscrit au tableau d'honneur. Ce moyen servira à souligner les efforts, les améliorations et tout comportement positif en lien avec les valeurs de l'école et de nos règles de vie.
- 2. Les pépites d'or** : À divers moments au cours de l'année, pendant environ 3 semaines, les classes participeront à des défis dans le but d'accumuler le plus de pépites d'or. Ces défis concerneront des problématiques de groupe observées dans l'école.
- 3. Activités de reconnaissance** : Tous les élèves participeront à ces activités qui visent à développer le sentiment d'appartenance à l'école.
- 4. Billets verts** : À la fin de chacune des étapes, un billet vert pourra être remis aux élèves n'ayant cumulé aucun manquement. Un tirage aura lieu à la fin de chacune des étapes et donnera droit à des surprises.

Tous les élèves ayant eu des manquements mineurs repartent à zéro à chaque étape puisqu'il y a toujours place à l'amélioration. Donc, les élèves ayant eu des manquements (selon le cas) ont la chance de pouvoir faire partie du tableau d'honneur, d'adhérer aux activités et même de participer à la course des pépites d'or.

RÈGLES	FONDEMENT	RÉPERCUSSIONS POSITIVES	RÉPERCUSSIONS NÉGATIVES	En cas de non-respect – Interventions éducatives		
				RÉTABLISSEMENT - RÉPARATION	CONSÉQUENCES	MESURES D'AIDE
1 Respect	<ul style="list-style-type: none"> Pour développer mon sens des responsabilités Pour préserver les biens personnels de valeur 	<u>Apports personnels :</u> <ul style="list-style-type: none"> Développement de méthodes de travail efficaces Développement du sens des responsabilités et de l'autonomie Fierté personnelle Meilleure estime de soi Réussite scolaire Motivation scolaire 	<u>Impacts personnels :</u> <ul style="list-style-type: none"> Baisse d'estime personnelle Déception de soi; culpabilité Augmentation du risque de créer ou d'aggraver des difficultés scolaires Risque de désintéressement Faible sentiment d'appartenance Potentiel d'autonomie et de responsabilisation non-optimisé Risque de retrait et de rejet social 	<ul style="list-style-type: none"> Faire une affiche sur le respect ou sur la règle non-respectée Trouver 3 à 5 qualités ou paroles gentilles à dire Être l'ange-gardien d'un élève Faire une enquête, une entrevue ou une recherche (ex : sur les conséquences de l'intimidation sur la victime ou sur la résolution de conflit...) Jouer avec l'autre pendant 2 récréations Organiser une activité pour un groupe Être le gardien du silence Nettoyage Remboursement ou remplacement du matériel Réconforter, soigner, rassurer, etc. Présenter des excuses écrites ou verbales (en privé ou en public), (faits, dérangement occasionné, conscience du tort causé, intention future, sécurisation de la victime) Faire un dessin d'excuses Aider la personne à faire sa tâche ou sa responsabilité (ex : aiguiser tous ses crayons; faire le ménage de son bureau; faire son sac d'école; le transporter; etc.) Lui offrir un privilège personnel 	<u>Conséquences possibles :</u> <i>Les conséquences doivent être prévisibles, avoir un lien direct avec le comportement à corriger et être proportionnelles à la gravité du geste fait.</i> <ul style="list-style-type: none"> Avertissement Perte de minutes de jeux Retrait d'un privilège Circuler avec un adulte Retenue à la récréation ou à un autre moment Reprise du travail Reprise du temps perdu Changement de place ou d'équipe (classe; rang; service de garde; etc.) Changement ou prêt d'un vêtement Confisquer le matériel Retrait social Rencontre avec la direction Suspension (interne ou externe) Plainte policière Travaux communautaires Autres conséquences 	<ul style="list-style-type: none"> Rappel et modelage par l'adulte du comportement attendu (donner l'exemple) Proximité physique de l'adulte Rappel verbal et non-verbal Repères visuels Reprenre le comportement attendu Pairage Récréation guidée Musique douce Fiche de réflexion Rencontre et discussion avec l'enseignant Outils de gestion du temps (ex : sablier) Signature d'un contrat de comportement Feuille de route Techniques de respiration Médiation Moyens de décompression (ex : balle anti-stress) Rencontre avec un intervenant Soutien individuel à fréquence rapprochée Programmes et ateliers de prévention Techniques d'impact Appel, rencontre avec les parents ou mot dans l'agenda Plan d'intervention Rencontre avec la direction Implication de partenaires internes et externes (équipe-
2 Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Pour le respect de soi et des autres Pour véhiculer un message positif 	<u>Apports collectifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> Optimisation du temps d'apprentissage Climat harmonieux et sécuritaire Environnement agréable et propre Matériel en bon état d'utilisation Meilleur sentiment d'appartenance 	<u>Impacts collectifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> Perte de temps d'apprentissage Climat d'apprentissage tendu Ambiance conflictuelle Manque de matériel Risque accru d'accidents et de blessures 			
3 Responsabilisation	<ul style="list-style-type: none"> Pour la sécurité de tous Pour un climat calme 					
4 Environnement	<ul style="list-style-type: none"> Pour vivre dans un milieu propre, agréable et motivant 					

<p style="text-align: center;">5</p> <p>Habillement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour le bien-être de tous • Pour un climat harmonieux et propice aux apprentissages 			<p>selon mon système de classe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rétablir publiquement la réputation d'une personne - Autres 		<p>multi.; AVSEC : Services éducatifs; policier-éducateur : CLSC; ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Signalement à la DPJ - Autres
---	--	--	--	---	--	---